

Ha!

06 BUDGET COMMUNAL
LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2018

09 FUTURE MÉDIATHÈQUE
TOUT SAVOIR SUR L'AVANCÉE
DU PROJET

14 AU COIN DE VOTRE RUE
L'ÉCHO DE VOTRE CONSEIL
DE QUARTIER

**C'EST LE
PRINTEMPS !
QUOI DE NEUF
À HELLEMES ?**





SOMMAIRE

C'est nouveau !

- 04 Un abri pour les vélos ! - Collecte des sapins
- 05 Rénovation des aires de jeux - Voiries plus sûres et plus accessibles

C'est maintenant !

- 06 Budget communal simplifié

C'est bientôt !

- 09 Dossier sur la médiathèque
- 12 Semaine des 4 jours

C'est chez nous !

- 13 400 jeunes footballeurs pour la Gaillette Cup
- 14 Infos des Conseils de quartier
- 16 Contrat de Ville 2018 / 15 jeunes avec l'Aeronef
- 18 Histoire d'en lire
- 20 Bistrot aux expériences / Ça PIC à Hellemmes !
- 21 Nourrissage des animaux en ville !
- 22 Ecole Jenner : Ce qu'il faut savoir
- 24 Arrêt sur image

C'est elle !

- 26 Ophélie Poillion, Waf' Café

C'est nous !

- 28 Des jeunes volontaires pour Hellemmes
- 29 Opération Restos du Cœur : vous êtes généreux !

C'est pratique !!

- 30 Un toit à partager
- 31 Fonds métropolitain d'aide aux Jeunes
- 32 Le Conciliateur de justice
- 34 Envie de bouger !

Expressions politiques

- 33 Tribunes des différents groupes politiques présents au sein du Conseil communal



HELLEMES ACTUALITÉS
N°49 AVRIL 2018

Edition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Franck Gherbi

Rédaction : Jack Nannini

Photos : Alain Conion

Maquette : www.davidbriatte.com

Impression : NordImprim

Tirage : 9000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2018

Ha!



Franck GHERBI,
Maire d'Hellemmes

Ha! du nouveau...

Votre Hellemmes Actus change de formule

Il paraîtra désormais tous les deux mois, donnera la priorité aux images, avec une mise en page claire et aérée, proposera du contenu supplémentaire en version numérique... Découvrez, avec le maire Franck GHERBI, les nouveautés et l'esprit de ce nouveau magazine.

Vous avez aujourd'hui entre les mains le nouveau moyen de communication mis en place par la municipalité. Pour renforcer notre lien, faire la part belle à la vie communale, sans oublier le monde associatif, et vous donner davantage la parole...

Périodicité, forme et contenus : Ha ! s'adapte

- Une parution bimestrielle au lieu de trimestrielle : plus de numéros pour toujours plus d'infos et une actualité immédiate...
- Une maquette rénovée et un format modifié pour plus de clarté ! Pour rendre notre publication plus attrayante, plus moderne, les textes sont plus brefs, les légendes reprennent les informations clés, des infographies et schémas vous donnent l'essentiel en un clin d'œil. Les vignettes sont remplacées par de grandes photos, car l'image est souvent explicite et peut valoir de longs discours...
- Le fond : toujours des incontournables, mais aussi des nouveautés. Vous retrouverez dans Ha ! les pages d'actualités, vos articles de fond avec un dossier central, des portraits, les tribunes politiques et toujours beaucoup d'informations pratiques. À ce cœur d'ouvrage s'ajouteront des brèves sur la vie quotidienne dans nos quartiers, des éclairages sur les services communaux, les associations et celles et ceux qui se mettent au service de notre collectif. Vous retrouverez aussi l'agenda, qui présentera les événements phares des mois à venir... D'autres rubriques sont également prévues, ponctuellement, vous les découvrirez au fur et à mesure.

Des contenus enrichis sur le net : Ha ! innove

Vous pourrez lire et télécharger Ha ! en format pdf sur hellemmes.fr bien sûr, mais aussi en version numérique pour tablettes et smartphones. Cette version comportera des contenus supplémentaires, des galeries photos et aussi des vidéos. Car les moyens de s'informer évoluent constamment, et nos pratiques changent : on passe désormais plus de temps sur les réseaux sociaux et le web que devant son journal ou la télévision... La municipalité adapte donc ses outils de communication à ces nouvelles habitudes. Depuis 2015, la ville est présente sur Facebook et compte à ce jour 1300 abonnés, qui viennent s'ajouter aux nombreux internautes qui visitent régulièrement le site internet, rénové en 2016.

As-tu lu Ha ! ?

Comme l'aurait dit Monsieur de La Palice, un journal c'est fait pour être lu... Le précédent mode de distribution, avec la publicité commerciale « toutes boîtes » a très vite montré ses limites. Nous avons décidé de faire distribuer le journal par une association locale, en dehors de toute publicité, ce qui constitue selon beaucoup d'entre vous, une amélioration considérable. À poursuivre !

Ha ! C'est nous !, mais Ha ! c'est surtout vous !

Cette nouvelle formule demande à la fois plus de temps de conception, et plus de réactivité. Ce premier numéro est sans doute perfectible et nous comptons sur vos remarques pour le faire évoluer car Ha ! est avant tout VOTRE outil d'information...

**Bonne lecture de ce nouveau Ha ! qui, comme
notre commune, vit, innove et s'adapte !**

4 C'est nouveau !



< TRANSPORT DOUX >

Un abri pour les vélos !

< ENVIRONNEMENT >

399 !

C'est le nombre de sapins de Noël collectés, soit deux fois plus qu'en 2017.

Chaque année, l'opération « Offrez une seconde vie à votre sapin » permet de diminuer les déchets verts habituellement incinérés ou mis à la décharge quand ils peuvent être recyclés et transformés en broyat. Ce geste éco-citoyen permet à la fois de réduire nos déchets, d'éviter les dépôts sauvages et de protéger les massifs de nos parcs et jardins.



Les détails de l'opération sur www.hellemmes.fr

Parce que nous sommes de plus en plus nombreux à nous déplacer à vélo, Hellemmes poursuit le développement de son réseau cyclable : sas, « tourne à droite » aux carrefours, arceaux-vélos à proximité des équipements publics... Reste que les cyclistes sont régulièrement victimes du vol de leur monture. Une solution : l'abri-vélo !

Agir contre le vol de vélo

C'est où ? Place Hentgès, à proximité de l'Espace des Acacias, de la bibliothèque et du parc François Mitterrand, desservant ainsi les équipements publics, le métro et les commerces du centre.

C'est quand ? Fonctionnel pour cet été, il sera ouvert 7j/7 et 24h/24.

C'est qui ? L'abri-vélos fait partie d'un dispositif métropolitain mis en place par la MEL et Transpole.

Comment ça marche ? Le parc, qui contient 28 places, est fermé et sécurisé. L'accès est gratuit via la carte Pass Pass personnelle : il suffit de demander l'abonnement avec son numéro de carte, sur www.transpole.fr. Chaque abri dispose d'un système de vidéoprotection et d'une alarme.

Le + : un compresseur est disponible en libre accès pour garder les pneus à pression optimale.

L'implantation de l'abri hellemmois a nécessité l'abattage de deux arbres. Aussi, fidèle à ses engagements et en lien avec les enfants du Club Nature, la commune a décidé de planter 2 acacias boules sur le site et plusieurs nouvelles essences à proximité du terrain de pétanque dans le parc François Mitterrand, ainsi que dans le parc Bocquet voisin ou encore à l'angle des rues Chanzy et Jean Bart.

< AMENAGEMENT >

Rénovation des aires de jeux à l'Épine



Les aires de jeux de l'Épine entièrement rénovées

Depuis 2016, la commune a initié un programme de restauration partielle ou totale de ses aires de jeux. Après l'univers marin développé dans le parc François Mitterrand ou la conquête de l'espace au square Ferry, c'est autour de la nature et de l'aventure que s'articulent désormais les équipements des aires de jeux de l'Épine.

Pour l'aire centrale, à proximité de la salle Coget, une rénovation complète a permis d'implanter l'univers de la jungle au cœur du quartier. Pour celle située entre l'impasse berbérés et l'impasse des ronces, ce sont de nouveaux jeux à ressort et une balançoire qui vont permettre aux enfants de se détendre. Enfin dans l'aire située impasse des rosiers, ils pourront se dépenser et exercer leurs talents d'acrobates dans un site entièrement sécurisé, sur les agrès de type « toile d'araignée ». Des univers très différents et des jeux qui plairont à tous !

Dotées de corbeilles et de bancs, ces nouvelles aires de jeux, plus qualitatives, plus de confort et de sécurité, et sont de véritables lieux d'échanges et de rencontres entre les enfants mais aussi entre les parents !

< VOIRIE >

Voiries plus sûres et plus accessibles

Focus sur
3 chantiers :

Rue Jules Ferry

Rénovation des revêtements, mise aux normes des passages piétons, élargissement du trottoir au droit de l'école Berthelot, création d'une fosse de plantations,... Ne restent plus que les marquages au sol à réaliser.

Rue Jean Bart

Après le chantier d'assainissement qui a eu lieu fin 2017, la MEL a engagé les travaux de reprise du carrefour Jean Bart/Chanzy pour plus de confort et de sécurité. Le passage piéton est mis aux normes et des fosses de plantations seront intégrées à l'aménagement global.

Passerelle Square Flandres

L'ouvrage qui relie le square Flandres à l'allée de la Marne (Pavé du Moulin) était vétuste et dangereux. D'importants travaux de restauration ont donc été lancés dès fin 2017, avec la reprise et l'harmonisation des revêtements de sol, la rénovation des garde-corps, la réparation, le nettoyage et la mise en peinture des parties maçonnées, et la mise aux normes des accès. Le chantier est en cours de finalisation et la passerelle devrait très prochainement être à nouveau praticable.

6 C'est maintenant !

< BUDGET >

Budget 2018 : Volontarisme, équilibre et qualité

Le 23 janvier dernier, la Commune a établi son budget. Son objectif : maintenir un niveau de service public de qualité et poursuivre sa politique d'investissement volontariste pour maintenir le dynamisme d'Hellemmes. Quelques explications...

11,446 M€
BUDGET TOTAL

3,808 M€
FONCTIONNEMENT

7,638 M€
INVESTISSEMENTS

Qu'est-ce que le budget municipal ?

Le budget municipal prévoit les dépenses et les recettes de la commune pour une année. Il liste des actions et projets décidés par le conseil municipal qui l'a adopté le 23 janvier dernier.

De quoi est-il composé ?

Le budget est divisé en deux parties : une section de fonctionnement, qui permet d'assurer la gestion courante des services rendus à la population, et une section d'investissement, dédiée aux opérations à moyen et long termes. Chaque section doit être présentée en équilibre, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux recettes.

Présenté et débattu le 23 janvier dernier lors du Conseil Communal, le budget 2018 s'élève à 11,446 millions d'euros.



3 axes essentiels

Ce budget, établi dans un contexte financier difficile et tendu, a été conçu dans le but de maintenir les engagements pris par la municipalité et de répondre aux attentes des Hellemmoises et Hellemmois. Trois axes essentiels guident ce nouveau budget :

« **Une ville pour tous** » où l'éducation et les actions en faveur de la proximité et du bien-vivre ensemble, notamment auprès des personnes les plus fragiles, restent la priorité,

« **Une ville à vivre** » davantage axée sur l'aménagement de notre territoire en matière d'urbanisme, d'espaces verts, de propreté ou encore de logement,...

« **La vie ensemble** » où il est surtout question de citoyenneté et d'accès à la culture et au sport pour tous, avec le maintien des aides aux associations, facteurs de cohésion sociale.

Le budget de fonctionnement s'élève à 3.807.787 € en 2018. Ces dépenses (hors charges de personnels) comprennent l'entretien des bâtiments communaux, mais aussi les dépenses courantes (restauration scolaire, entretien de la voirie et des espaces verts, éclairage public, prestations sociales...), ainsi que les subventions versées aux associations.

FONCTIONNEMENT 3 808 787 €

MOYENS GÉNÉRAUX
126.200 €

UNE VILLE ENSEMBLE
778.468 €

SPORT 405.200 €
CULTURE 196.778 €
ANIMATION 176.490 €

UNE VILLE À VIVRE
1.272.045 €

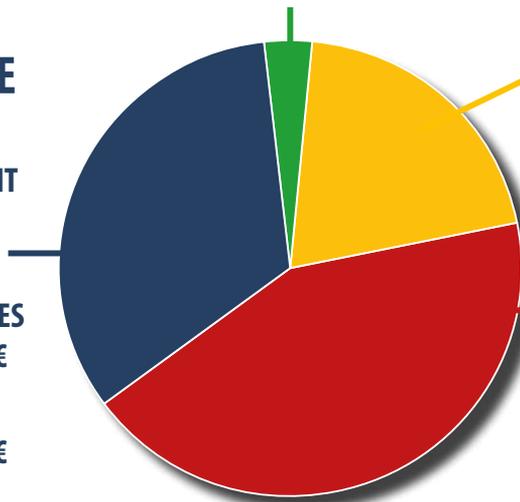
PROPRETÉ / FLEURISSEMENT
AMÉNAGEMENT / URBAIN
516.395 €

ENTRETIEN BÂT. SAUF ÉCOLES
ET BÂT. SPORTIFS 225.650 €

FLUIDES / SAUF ÉCOLES
ET BÂT. SPORTIFS 530.000 €

UNE VILLE POUR TOUS
1.631.073 €

PETITE ENFANCE 342.160 €
ENSEIGNEMENT 727.117 €
SOLIDARITÉS 561.796 €



A noter que la Commune a toujours géré les deniers publics de manière sobre et rigoureuse en optimisant les moyens existants. Des économies conséquentes ont notamment été réalisées sur les charges générales des services (fluides, fournitures,...).

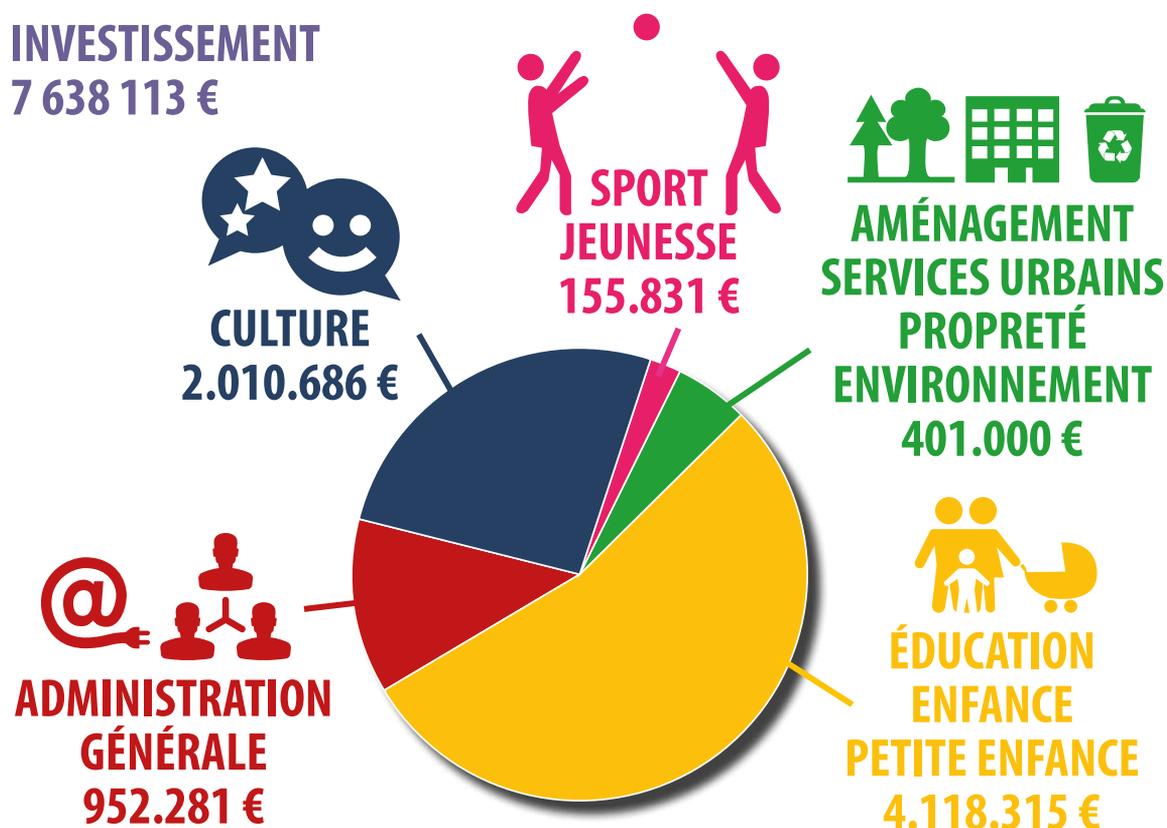
Le budget d'investissement s'élève à 7.638.113 €. Les dépenses comprennent les opérations d'équipement (grands travaux, amélioration du cadre de vie, mobilier scolaire, installations scolaires, sportives et culturelles,...).

Le niveau d'investissement est élevé (+38%). Conformément à ce que prévoit le Plan pluriannuel d'investissement (PPI), les principales

réalisations concernent le groupe scolaire Rostand dans le quartier de l'Épine (3.500.315 €) et les travaux dans les autres écoles et restaurants scolaires (500.000 €), l'aménagement des anciens locaux Nicollin qui accueilleront bientôt les Services Techniques de la ville (600.000 €), ainsi que le lancement du chantier de la médiathèque (500.000 €).

INVESTISSEMENT

7 638 113 €



Mélissa Menet

Première Adjointe
au Maire en charge
des Finances

Le budget 2018 s'inscrit dans le temps fort de l'action municipale pour le mandat 2014-2020.

Cette année, la municipalité confirme son attachement à l'éducation et à la culture, piliers d'une ville attentive aux habitants de tous les âges :

- avec la construction de l'école provisoire Rostand, pour que les élèves puissent profiter d'un équipement scolaire agréable mais surtout connecté avec leur environnement, dans l'attente d'un nouvel établissement ouvert sur son quartier ;
- en concrétisant une attente ancienne et légitime des habitants : la création d'une médiathèque. Les ateliers participatifs pour aménager l'intérieur du 48 rue Faidherbe se tiendront ces prochains jours.

Cette année sera aussi celles des jeunes, souvent trop peu interrogés sur leur rapport à la ville, alors que leur participation est importante pour concevoir ce que sera Hellemmes demain.

Investissement comme fonctionnement, tout est pesé avec sérieux dans ce budget 2018 pour mener des politiques innovantes et partagées avec les habitants.

La place des Hellemmois-e-s est essentielle dans la déclinaison des politiques que nous menons. La concertation avec l'ensemble de nos instances de démocratie participative et dans les réunions publiques avec la population, permet à la fois d'enrichir les propositions que nous faisons et donne l'opportunité aux habitants eux-mêmes de proposer et de faire ensemble.

Continuons ainsi à souhaiter le meilleur pour notre ville !



L'ancien site des Tricots Duger accueillera bientôt la nouvelle médiathèque

< DOSSIER >

La médiathèque de demain...

Après l'acquisition du site, la consultation des hellemmois.es continue sur leurs attentes pour la médiathèque, qui ouvrira ses portes, ses rayonnages et ses espaces de partage et d'animation en 2020. À vos idées !

La future médiathèque devra tenir compte des orientations culturelles, éducatives et sociales portées par la commune. Dès la relance du projet, élus et services ont pris conscience que les enjeux de cet équipement à venir concernaient son ancrage local, son fonctionnement en réseau avec les autres bibliothèques et les espaces culturels de proximité existants ou encore l'ouverture vers des publics larges. D'où la volonté de mener une réflexion très en amont sur les futurs usages de la médiathèque et de son ouverture vers l'extérieur.

Une démarche participative

Pour concevoir son projet, la commune d'Hellemmes s'est inscrite dans une démarche résolument participative et a souhaité mobiliser l'expertise des acteurs culturels locaux ainsi que les futurs utilisateurs. Une volonté qui s'est concrétisée par l'organisation d'une large consultation, véritable valeur ajoutée pour l'appropriation par les habitants et pour la définition des partis pris de l'équipement qui verra le jour en 2020.

« Nous sommes allés à la rencontre de la population et d'acteurs locaux, pour appréhender concrètement les pratiques du tissu associatif, éducatif ou encore de la petite enfance... et faire émerger les axes de travail qui doivent nous aider à structurer la future médiathèque. Cette consultation nous a permis de nous questionner autrement et d'enrichir le projet initial par les usages de demain. »

*Angélique Gilbert,
Adjointe à la Culture et à la
Médiathèque*

800

Personnes sondées
lors de l'étude préliminaire

71

Propositions issues de la
consultation participative

750.000

C'est le coût d'acquisition
du site qui accueillera la
médiathèque

2020

Ouverture prévisionnelle du
nouvel équipement culturel



Visite du site avec le maire Franck Gherbi

800 personnes sondées

Implantation, structuration de l'espace, horaires d'ouverture, usages souhaités,... Pas moins de 800 personnes de sexe, d'âge et d'horizon différents ont participé au sondage organisé sous la houlette d'Angélique Gilibert, Adjointe en charge de la Culture. Le résultat qui a fait l'objet d'une présentation en séance publique du Conseil communal le 31 janvier 2017, fait état de 71 propositions qui ont ensuite été étudiées et priorisées.

« L'intérêt de la démarche est que l'on pense « ensemble » aux usages, on échange, on construit ou on imagine des scénarii pour tester les idées, puis on en tire des enseignements qui serviront la suite du projet », souligne l'élue.

Les grands axes qui se dégagent de la consultation menée auprès des acteurs culturels s'orientent notamment vers le développement des collections (seniors/adultes/enfance/jeunesse, création de fonds spécifiques...), avec une attention particulière portée à la place des ressources numériques (gestion informatisée, portail et services numériques,...). Une seconde composante de la réussite

réside en la complémentarité documentaire avec d'autres établissements du territoire, notamment via l'intégration du réseau des bibliothèques de la métropole. Une autre sera dédiée au jeu (ludothèque, jeux en lignes, pratiques avec consoles...). La démarche de « faire ensemble pour vivre ensemble » ayant été inscrite comme prioritaire, les acteurs culturels, les ambassadeurs culture des conseils de quartiers et les ambassadeurs lecture se sont réunis à deux reprises afin d'œuvrer à la co-construction d'une programmation culturelle communale.

Une implantation repensée

D'abord pensée sur le plateau en rez-de-chaussée d'un immeuble du parc de la Filature, la médiathèque sera finalement implantée rue Faidherbe, dans les anciens locaux des « Tricots Duger », acquis par la commune en décembre 2017. En plus de faire partie du patrimoine bâti historique de la commune (dernière ferme en activité dotée d'une qualité architecturale exceptionnelle), ce site présente l'avantage d'être central, sécurisé, prêt à être aménagé et disposant d'un patio qui offre de nombreuses perspectives en termes d'animations extérieures. Ces caractéristiques répondent en tous points aux



préconisations qui émanent de l'enquête et le lieu fait l'unanimité, tant chez les élus que chez les techniciens et acteurs culturels qui ont visité les lieux. Outre les aspects matériels, il est essentiel de traiter de l'approche des publics. Scolaires bien sûr, avec l'accueil des classes, l'aménagement des rythmes de l'enfant, le lien avec les services éducatifs, les échanges avec les bcd..., mais aussi favoriser l'approche intergénérationnelle. La réflexion doit également porter sur le développement de services à la population (point informations-ressources, espace (auto)formation, portage à domicile, présence hors les murs...). Autant de sujets qui

ont été abordés et ont fait l'objet de débats au sein des groupes de travail.

Matérialiser le projet

Nous entrons aujourd'hui dans la seconde phase du projet, celle qui permet de passer de l'idée à la conceptualisation. Il n'est pas déjà question de choisir les matériels et le mobilier qui habilleront la médiathèque mais de dessiner les contours de

l'équipement et d'en imaginer l'agencement pour qu'il réponde au mieux aux exigences de fonctionnalité, de convivialité et d'ouverture.

Un « programmiste » a été désigné pour traduire concrètement les propositions faites par les habitants au sein de l'équipement. Son rôle : travailler à l'aménagement général en tenant compte d'indications ou de spécificités particulières concernant l'organisation des locaux, les liaisons visuelles et la qualité des circulations, les différents services proposés, la diversité des usages (écoute, consultation, ateliers, travail individuel ou en groupe, réunions, activités ludiques...), le nombre et la diversité des places assises, la recherche de l'autonomie de l'utilisateur (automatisation des transactions de documents) ou encore l'installation ou non d'un coin type cafétéria... Le tout en soignant la qualité architecturale et la bonne insertion urbaine, dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité.

Une première ébauche sera ensuite présentée au collectif culturel, puis à la population. Chacun pourra ainsi faire part de ses observations et préconisations qui permettront, selon leur degré de pertinence, d'affiner le projet en vue de sa réalisation définitive.

À suivre !



Une démarche participative



< RYTHMES SCOLAIRES >

Semaine de 4 jours : les parents sont pour !



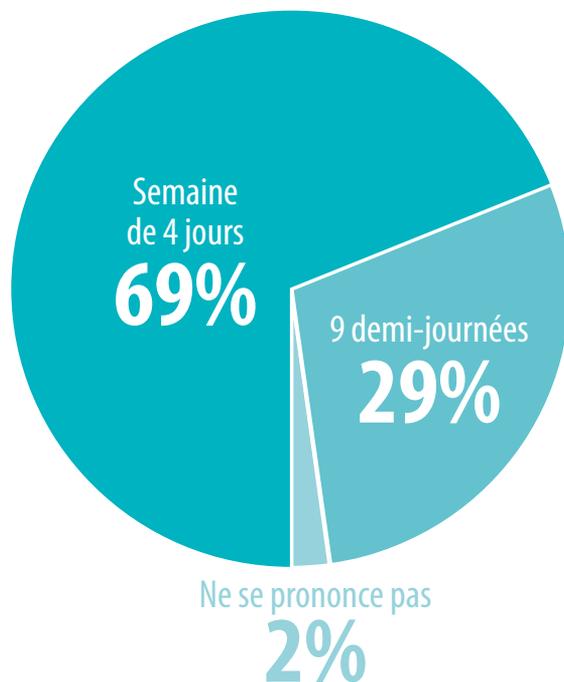
Le vote s'est déroulé fin janvier et le verdict est tombé : sur 1882 parents votants, 69% ont déclaré être favorables au retour à la semaine de quatre jours et 29% se sont prononcés contre*.

Après plusieurs échanges, débats et réunions de concertation avec les associations de parents d'élèves au sujet des rythmes scolaires, Hellemmes a organisé une large consultation. « 73% des familles concernées ont répondu, une belle réussite de démocratie participative » souligne Véronique Dierckens, Adjointe au Maire en charge de l'Education.

Une large majorité des parents hellemmois préfère l'abandon de la classe le mercredi matin et le retour à la semaine de 4 jours, reléguant les activités périscolaires aux oubliettes. Ce choix, bien qu'impliquant des journées plus longues pour les enfants et l'arrêt des NAP, est désormais suivi par les deux communes associées Lille et Hellemmes au sein des conseils d'école et auprès du directeur académique des services de l'Éducation nationale car c'est lui qui décidera, en avril, de l'organisation scolaire qui sera appliquée à la rentrée de septembre 2018.

Il s'agit maintenant pour les élus et la Direction de l'Education-Jeunesse d'ouvrir la réflexion sur cette nouvelle organisation, notamment sur les horaires

RESULTATS DE LA CONSULTATION



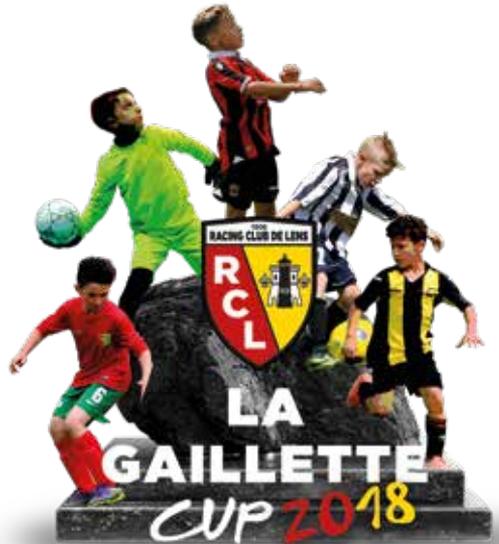
de début et de fin de classe. Soyez assurés que la municipalité conservera toujours la même exigence en matière d'éducation : l'intérêt de l'enfant, la réduction des inégalités et l'épanouissement de tous.

*30 bulletins nuls ont été relevés, 2%.

< SPORT >

Près de 400 footballeurs en herbe pour la Gaillette Cup

Après le succès de la première édition, La Gaillette Cup a fait son retour depuis janvier 2018 ! Organisée à l'initiative du Racing club de Lens, cette compétition permet aux footballeurs des Hauts de France de la catégorie U10, de se rencontrer lors de tournois mis en place tout au long de l'année par les clubs partenaires.



Le dimanche 1^{er} avril, l'ASH a organisé l'un des 12 grands tournois qualificatifs des Hauts de France. Terre de football, Hellemmes et son complexe sportif Arthur Cornette ont accueilli près de 400 jeunes footballeurs en provenance de 32 clubs de la région que vous êtes venus encourager en nombre. La compétition s'annonçait très disputée et seuls les premiers pouvaient prétendre aux phases finales qui auront lieu les 2 et 3 juin 2018 au centre technique et sportif La Gaillette à Avion.

Vainqueur de notre rassemblement, c'est le FC Mons qui accompagnera l'AS Hellemmes pour cette grande finale qui verra s'affronter les gagnants des différents tournois ainsi que de prestigieux clubs professionnels français et européens tels que l'Olympique Lyonnais, l'OGC Nice, le Toulouse FC, l'ESTAC, les anglais de Barnsley ou les espagnols de l'Atlético Madrid...

> **Retrouvez toute l'actualité de La Gaillette Cup sur la page dédiée Facebook.**



Un nom prestigieux pour le nouveau terrain synthétique

En marge du tournoi, le maire Franck Gherbi a procédé à l'inauguration du nouveau terrain synthétique Raphaël Varane, en présence du Sénateur Frédéric Marchand, de la famille du joueur, du Président Cédric Lemaire et de nombreux élus.

Le joueur madrilène étant retenu avec le groupe France, n'a pu se libérer pour l'occasion. Il a néanmoins fait parvenir une vidéo qui a été diffusée lors de la cérémonie de remise des trophées.



Retour en images sur www.hellemmes.fr





École provisoire Rostand à l'Épine



Projet Linkcity sur l'ancien site du rectorat

Au coin de votre rue...

Épine - Pavé du Moulin

Lors de sa réunion privée du 2 Février dernier, le Conseil de quartier a abordé divers sujets : la passerelle Bobillot, raliement entre l'Épine et le centre-ville, ne sera pas réparée, bien qu'il existe une servitude. Il est précisé que le pont et l'allée de Verdun du côté de la passerelle du square Flandres ont une histoire : c'est le dernier tronçon de l'ancienne voie romaine qui allait de Lille vers Tournai, le conseil estime qu'il serait dommage de bitumer les pavés. Les membres présents ont évoqué l'ouverture prochaine de l'école maternelle provisoire Rostand, les problèmes de pollution avec notamment le flyer d'informations concernant les travaux effectués à ce sujet à l'école Jenner, la charte du jeune citoyen réalisée par le conseil de jeunes, les projets futurs concernant la propreté, avec de nouveaux outils comme la « baraque à tri », et l'accès « pompiers » de l'impasse Paul Kimpe. Ils ont également évoqué les perspectives des nouveaux conseils prochainement constitués. Enfin, en projets : les fêtes des voisins dans les deux quartiers et le marché aux fleurs programmé le 29 avril prochain dans le quartier de l'épine.

Centre - Abeilles

Après avoir participé en décembre à la distribution des colis pour les aînés, les conseillers de quartier Centre-Abeilles ont commencé l'année en assistant, le 16 janvier, à la réunion publique de lancement du chantier concernant l'aménagement de l'ancien site du rectorat de Lille, 44 rue Roger Salengro. Cette rencontre organisée par le promoteur Linkcity et le

constructeur Bouygues Bâtiment a permis aux riverains d'être informés du futur déroulement des opérations et d'alerter sur les éventuels problèmes de circulation et de stationnement dans les rues environnantes. Parmi les conseillers de quartier se trouvent des habitants en mitoyenneté directe avec le chantier, ils suivront donc de près ce projet immobilier dont la livraison est prévue pour 2019. Le Conseil de Quartier participe aussi au projet de la nouvelle Médiathèque, avec une visite des futurs locaux mi-février. Il est également associé à la prochaine installation du premier abri-vélos place Hentgès. Les Conseils de Quartier doivent être renouvelés. Une réflexion est actuellement engagée pour une plus grande ouverture aux habitants. Vous souhaitez nous poser une question ou devenir conseiller de quartier ?

N'hésitez-pas, contactez-nous !

Infos-contact :

centreabeilles.hellemmes@gmail.com

Barrière - Boldoduc

Les gens de l'association des Trucs Avec les Gens ont organisé leur fête gratuite et ouverte à tous au Square Ferry le dimanche 25 mars après-midi. Les participants ont pu échanger des graines, des plantes, participer à la déco de la Barakadon, à un brassin, se procurer un pied de houblon, fabriquer des produits ménagers, réparer leur vélo, discuter... Les enfants ont pu écouter un conte, et, comme il a fait grand soleil, se délasser dans la pelouse !

www.facebook.com/TAGHellemmes



Récolte du houblon

De plus, dans les mois à venir, le Square de l'Internationale fera peau neuve, la refonte de cet espace symbolique du quartier étant à l'étude. Ainsi, une première réunion de travail avec les habitants s'est tenue au club des Primevères le samedi 24 mars dernier.

Dombrowski - Chapelle d'Elocques

Le 29 décembre dernier, les conseillers de quartier ont lancé la formidable aventure des réveillons solidaires. Le but : permettre aux seniors isolés et en difficulté de profiter d'un repas en toute convivialité, avec d'autres habitants. Une première édition qui en appellera d'autres, avec le soutien probable d'autres conseils !

Début février, les conseillers de quartier se sont réunis pour poursuivre les échanges sur le renouvellement à venir des Conseils de quartier. De nouvelles propositions ont été émises à cette occasion :

- Re-questionner les frontières de chaque conseil de quartier pour ajuster le périmètre aux habitudes de vie
- La labellisation de quelques événements organisés par le Conseil de quartier
- Des ateliers de concertation sur des sujets importants du quartier (stationnement, circulation, devenir du City Stade...)

Faire en sorte que les habitants eux-mêmes s'impliquent n'est jamais simple. Aussi, les conseillers de quartier ont eu envie d'innover et de montrer ce qui les anime en organisant le samedi 3 mars

à l'Akado de Dombrowski des Portes Ouvertes, une sorte de « Conseil de quartier dating » pour expliquer aux habitants ce qu'ils font pour eux dans le quartier.

Pour évoquer ces propositions ou participer aux travaux du Conseil :

cqdombrowski@gmail.com

Facebook :

www.facebook.com/Hellemmes.Dombrowski/

Guinguette - Semeuse

En ce début d'année, revenons sur cette instance consultative destinée à développer la participation citoyenne qu'est notre Conseil de quartier. Composé d'Hellemmoises et d'Hellemmois volontaires habitant le quartier qui se réunissent tous les 2 mois, c'est un lieu d'information, de débats et de réflexions sur tout ce qui touche à la vie du quartier et sur les projets d'aménagement portés par la commune.

Grâce à cet espace local de démocratie, un projet municipal peut alors être enrichi et amélioré par des remarques ou des observations des Conseillers de Quartier qui ont la possibilité d'interpeller la Ville. Ils constituent de fait un relais essentiel entre les élus, les services de la mairie et les habitants du quartier pour tout ce qui touche de la vie au quotidien : la voirie, les équipements, la sécurité, le commerce, la culture,...



Vous souhaitez rejoindre le Conseil de quartier, adressez un courrier en mairie d'Hellemmes en précisant « Conseil de quartier Guinguette-Semeuse ».



< DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE >

Contrat de ville 2018 : 25 projets retenus

La refonte de la Politique de la Ville a rendu la commune d'Hellemmes éligible et nous comptons désormais deux quartiers prioritaires : l'Épine et les Sarts (Dombrowski/Chapelle d'Elocques). En 2018, pas moins de 25 projets y seront développés...

Lors du dernier conseil communal, Christine Religieux, Adjointe en charge de la Politique de la Ville, a présenté les grandes orientations de la programmation 2018 et a dévoilé quelques-unes des 25 actions retenues pour restaurer l'égalité républicaine dans nos quartiers.

Des projets pour les quartiers

L'objectif du Contrat de Ville, c'est d'améliorer la situation des quartiers défavorisés et de leurs habitants en transmettant les valeurs de citoyenneté et de laïcité, et en luttant contre les inégalités territoriales et les discriminations.

Seront financés notamment neuf nouveaux projets portés par des associations locales autour de l'accès à l'emploi et de la médiation avec



Dans le quartier Barrière / Boldoduc
on fait des Trucs avec les Gens

Itinéraires, de la mise en place de jardins en pieds d'immeuble avec Inersol, Manaé et les Saprophytes, ou encore du social, de l'éducation, du vivre ensemble,... Cette programmation représente un investissement important puisque la part communale s'élève à 142 635€. Bien entendu, elle sera largement complétée par les crédits de l'Etat et autres partenaires comme la Région ou le Département.

Et l'élue de préciser que les habitants qui sont au cœur de ces projets, sont associés dans la co-construction, l'animation et l'évaluation du Contrat de Ville, notamment à travers le Conseil Citoyen mis en place en 2016.



À ne pas manquer, toute la programmation 2018
sur www.hellemmes.fr



< JEUNESSE >

15 jeunes hellemmois partageront l'affiche avec l'Aéronef

C'est décidé ! forte de l'expérience menée en 2017 à l'occasion du partenariat établi entre le collège Antoine de Saint-Exupéry et l'équipe de l'Aéronef, la commune a souhaité reconduire l'action en 2018, au profit de jeunes hellemmois.

L'année dernière s'était conclue au Kursaal avec le concert de Saro (beatbox) + Feini X Crew (Hip hop). Cette année, une quinzaine de jeunes, principalement issus des quartiers de l'Épine et de Dombrowski, seront accompagnés par des employés de l'Aéronef, avec pour objectif la préparation d'un nouvel événement. Secondé par nos structures Akados, toutes deux investies dans le projet, c'est Thomas Caumartin, médiateur culturel pour l'Aéronef, qui animera les ateliers à raison de deux heures par semaine.

Sélection et prise de contact avec les artistes, budgétisation, rétro-planning, promotion, billetterie, accueil, gestion des loges, régie technique,... autant de tâches auxquelles les jeunes devront s'atteler et qui pourraient susciter des vocations pour ces métiers du spectacle.

Ha! Avril 2018

« Mon voyage dans les images a commencé dans les Vosges, là où je suis née. Mon père faisait du papier à la main, ma mère dessinait. Et dans cette montagne, on peut rencontrer des bêtes sauvages comme des êtres imaginaires. Les sapins sombres des forêts vosgiennes m'ont inspirée plus d'une fois » Clotilde Perrin



< CULTURE >

Au printemps, c'est la fête de la littérature jeunesse à Hellemmes

Avec sa notoriété grandissante et son rayonnement qui dépasse largement nos frontières locales, le festival hellemmois Histoire d'en Lire participe à la promotion des auteurs, des œuvres, des éditeurs et fait connaître les professionnels du livre. Maillon à part entière de la chaîne du livre, cet événement fédérateur, lieu de rencontre et de découverte par excellence, propose chaque année des espaces vivants, des animations, spectacles et ateliers interactifs permettant de faire vivre le livre et de le mettre à la portée du plus grand nombre.

Comme toujours, la joie de rencontrer un auteur de renom a animé les jeunes amoureux des livres, et vice-versa. Car, bien au-delà de la joie et de la fierté de se faire dédicacer un ouvrage que l'on a adoré lire, c'est à une rencontre ouvrant sur un véritable échange qu'aspirent autant les jeunes lecteurs que les auteurs et illustrateurs. Histoire d'en Lire offre ainsi l'opportunité et la chance d'échanger avec un auteur, sur son travail et sur son art, mais aussi sur la vie tout simplement.

Pour sa 12^{ème} édition, qui s'est tenue du 6 au 19 avril 2018, le Festival proposait de pénétrer au cœur de l'univers coloré et enchanteur de Clotilde Perrin, et de découvrir la diversité et la vitalité de ses œuvres à travers les nombreux ateliers et animations qui ont rythmé la quinzaine. L'occasion aussi de visiter les trois cabinets de curiosités qui donnaient une nouvelle dimension aux ouvrages « L'enfant lumineux », « l'enfant minuscule » et « l'enfant volant » que l'enfant et l'adulte étaient invités à découvrir en manipulant des objets, en appuyant sur des boutons, en tirant et ouvrant des tiroirs secrets, en regardant dans des petits trous mystérieux et en écoutant l'histoire à l'aide d'écouteurs. Une exposition conçue pour aller à la découverte de ces trois histoires d'enfants aux pouvoirs magiques de manière ludique et étonnante.

Au total, plus de 1200 jeunes hellemmois ont pu découvrir son univers graphique et ses contes revisités. 37 classes, 7 espaces éducatifs, 2 structures Petite Enfance et la Cabane de Kai Dina se



sont inscrits dans le projet. Avec l'appui de 5 artistes (Anne Vandenaabee, Valérie Robbe, Béatrice Catteau Thomas Fieffé et Hélène Beelkens), ils ont créé des œuvres inspirées des histoires écrites et illustrées par Clotilde Perrin. Leurs travaux étaient rassemblés à l'occasion de l'exposition à l'Espace des Acacias.

Cette année encore, les enfants ont été accueillis à l'exposition par l'équipe du plan Lecture. 14 animateurs qui, avec l'aide de la compagnie Zique à tout bout de champs, ont créé des petits spectacles inspirés des albums de Clotilde Perrin. Artémo, Saga, Epin'Art, le Polder, l'Inventaire, Métalu à Chahuter, Zazie mode d'emploi,... Une dizaine d'associations partenaires ont également permis au festival de s'exporter hors les murs !



Ne manquez pas le retour en images sur
www.hellemmes.fr



Clotilde Perrin est née en 1977 à Epinal. Après son BTS Communication à l'école Estienne, elle a étudié dans la section illustration de l'école des Arts décoratifs de Strasbourg, dans l'atelier réputé de Claude Lapointe.

Elle débute son métier d'illustratrice en 2002 et sort son premier livre : Dans l'oreille du géant. Depuis, elle a illustré une trentaine d'histoires pour enfants. Elle a écrit et illustré elle-même une dizaine d'albums jeunesse dans lesquels elle aborde des thèmes de l'enfance : les peurs, l'envie de grandir etc. Son style est coloré, joue sur des effets graphiques, les reliefs et les volumes. Elle crée des sortes de fresques aux crayons de couleur, à l'encre et à la peinture. Son style précis multiplie les personnages expressifs. Elle revisite des contes célèbres comme Le Petit Chaperon Rouge, et s'inspire beaucoup de la faune des Vosges, sa région natale, pour créer les décors de ses illustrations.

Parallèlement à son travail d'illustratrice, elle réalise de nombreuses œuvres en terre cuite et en gravures.

12^e édition

37 classes

7 espaces éducatifs

2 structures petite enfance

5 artistes locaux

14 animateurs lecture

< INITIATIVE CITOYENNE >

Ça PIC à Hellemmes !

Le PIC ou Projet d'Initiative Citoyenne (ancien Fonds de Participation des Habitants, FPH), est un fonds abondé par la Région Hauts-de-France et la commune d'Hellemmes. Il est géré et animé par l'Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants (ALFPH).

Son objectif est de promouvoir la citoyenneté dans la ville en favorisant les rencontres entre habitants, notamment dans les quartiers inscrits en Politique de la Ville (Dombrowski et l'Épine).

Que vous soyez une association ou un collectif d'habitants, vous pouvez monter des projets variés : fête de quartier, exposition, création d'un jardin familial, aide aux devoirs, repas interculturel, marché solidaire, etc. Pour cela, il suffit de déposer une demande en mairie d'Hellemmes et de passer devant le comité de gestion* qui attribue les aides.

Pour prétendre à une aide financière du PIC, il faut que le projet s'inscrive dans une des dix thématiques suivantes : circuit court, lutte contre l'isolement, lutte contre l'illettrisme, échange de savoirs, valorisation du patrimoine et de l'histoire locale, créativité artistique, insertion par l'économie, innovation sociale, démocratie numérique ou transition énergétique et écologique. **L'aide du PIC peut s'élever à 762 euros maximum.**

** Le comité de gestion est un groupe d'habitants et d'associations volontaires d'Hellemmes qui se réunit une fois par mois salle Bocquet.*

Habitants, associations,
Une action, une idée
pour votre quartier, vos voisins, vos amis ?

PIC

Projet d'Initiative Citoyenne

Pour tout renseignement :
ALFPH - 86 rue d'Arras 59000 Lille
Faustine Balmelle 06 45 95 73 30
asso.lilloise.fph@gmail.com
participationhabitantslillois.org
Facebook : ALFPH

Contact mairie : Isabelle Carlier 06 61 25 94 01

**+ d'infos, contactez l'ALFPH :**

86 rue d'Arras à Lille - Tél. 06 45 95 73 30

Mail : asso.lilloise.fph@gmail.com

Site : participationhabitantslillois.org

Facebook : ALFPH

ou la Mairie d'Hellemmes :

Direction des Solidarités (CCAS)

Réf. : Isabelle Carlier

Tél. 06 61 25 94 01 ou 03 20 79 97 49

< SANTÉ >

Le bistrot aux expériences

La santé ce n'est pas que du soin ni que des sous.

L'environnement, le logement, le travail, la famille et le transport agissent sur notre bonne ou mauvaise santé au quotidien. Notre participation à des actions collectives (culturelles, sportives, ludiques, chant choral...) peut être un élément de réponse à notre souhait d'être en bonne santé. A partir de ce constat, le Centre de Soins infirmiers Paul Clermont a eu l'idée de mettre en place « **Le bistrot aux expériences** ».

Si la date n'est pas encore fixée, on sait déjà que cet événement ne se veut pas un forum traditionnel où

l'on placerait différents stands avec d'un côté des exposants et de l'autre les visiteurs. Il se veut être avant tout convivial, un peu comme un bistrot, un lieu de retrouvailles autour d'une table, où des personnes porteuses d'actions de santé et de bien-être auront la possibilité de s'exprimer et de partager leurs expériences.

+ d'infos :

Centre de Soins infirmiers P. Clermont, 58 rue Faidherbe à Hellemmes

Tél : 03 20 56 82 69 / Fax : 03 20 91 34 13

< CITOYENNETÉ >

Pas de pain pour les animaux en ville...

Nourrir la faune urbaine est une pratique courante mais les conséquences sont souvent méconnues et parfois dommageables.



Dans les parcs, beaucoup de personnes nourrissent les canards et les pigeons. S'il est vrai que c'est un moment agréable, qu'on aime partager avec les enfants, cela n'en demeure pas moins interdit. « *Le pain ne fait pas partie de la nourriture des canards* », rappelle Claude Pruvot, conseiller délégué au Développement durable, à l'Environnement, au cadre de vie et plan climat énergie de la commune d'Hellemmes, « *en évitant de les nourrir, vous aidez à les maintenir en bonne santé et à conserver leur comportement naturel. Pour leur sécurité, leur santé et la nôtre, il est préférable de les laisser libres et semi-sauvages.* »

Donner du pain aux moineaux, pigeons et canards, du lait ou les restes de repas aux chats errants dans nos parcs et dans nos rues peut créer des carences chez certains animaux, augmenter leur dépendance et, à terme, dégrader l'écosystème et impacter la biodiversité locale.

De plus, la présence de nourriture favorise la prolifération de nuisibles qui peuvent causer nombre de dégâts et sont potentiellement porteurs de maladies transmissibles à l'homme. Alors pour ne pas gaspiller vos restes de pain, pensez plutôt au pudding ou au pain perdu qui raviront tout autant vos enfants !

On les aime mais...



Attention !

2 pigeons bien nourris
= 6 à 8 couvées
et 24 kg de fientes par an
+ maladies infectieuses,
souillures et prolifération



Attention !

Le nourrissage rend les canards
dépendants de l'homme
Il est néfaste pour leur santé
Il dégrade l'environnement,
pollue le milieu aquatique et favorise le
développement des nuisibles



Attention !

Nourrir les chats errants
attire d'autres nuisibles
Pour rappel : les animaux sauvages
peuvent être porteurs de la rage ou
autres maladies infectieuses

< ENVIRONNEMENT >

École Jenner : ce qu'il vous faut savoir...

Les médias, jouant leur rôle d'alerte, ont récemment fait un nouvel état des lieux des sites scolaires pollués en France. Mais cette enquête nécessite quelques précisions importantes pour vous qui êtes directement concernés...



L'école Jenner a été construite en 1955 sur une ancienne parcelle cultivée. En 1992, un espace périscolaire sort de terre sur l'emplacement d'une ancienne usine de matériel ferroviaire, et à proximité d'anciens terrains industriels à activité polluante (blanchisserie, chaudronnerie, imprimerie).

En février 2015, un diagnostic a été réalisé sur la pollution des sols, de l'air et de l'eau par le BRGM* et l'ARS*. Les résultats ont été présentés par le

service Risques Urbains de la ville de Lille aux parents et équipes enseignantes. La présence de composés volatiles dans l'air est avérée, et pour ce qui est des sols, l'étude révèle la présence de composés à des teneurs supérieures à celles de l'environnement local.

* BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières, organisme public français de référence pour les risques du sol et du sous-sol.

* ARS : Agence Régionale de Santé.

Malgré cette absence de risque sanitaire, la commune a pris des mesures préventives...

Grâce à ces mesures, il n'y a aujourd'hui pas de danger pour vos enfants ni pour tous les personnels qui évoluent dans cet environnement, d'un point de vue sanitaire et environnemental.

L'ARS conclut à l'absence de risque sanitaire au regard des faibles fréquences d'exposition dans le jardin pédagogique de l'espace éducatif.

1 Les personnels ont été formés et sensibilisés sur la nécessité d'aérer régulièrement les locaux. La qualité de l'air ne pose pas de problème.

2 La qualité des sols dans les espaces verts de la cour ne pose pas de problème, des plantes phytostabilisantes ont été plantées et une bâche géotextile anticontamination a été installée.

3 Le jardin potager pédagogique a été déplacé et des bacs ont été installés pour que les enfants puissent faire de la culture hors sol.

3

1

6

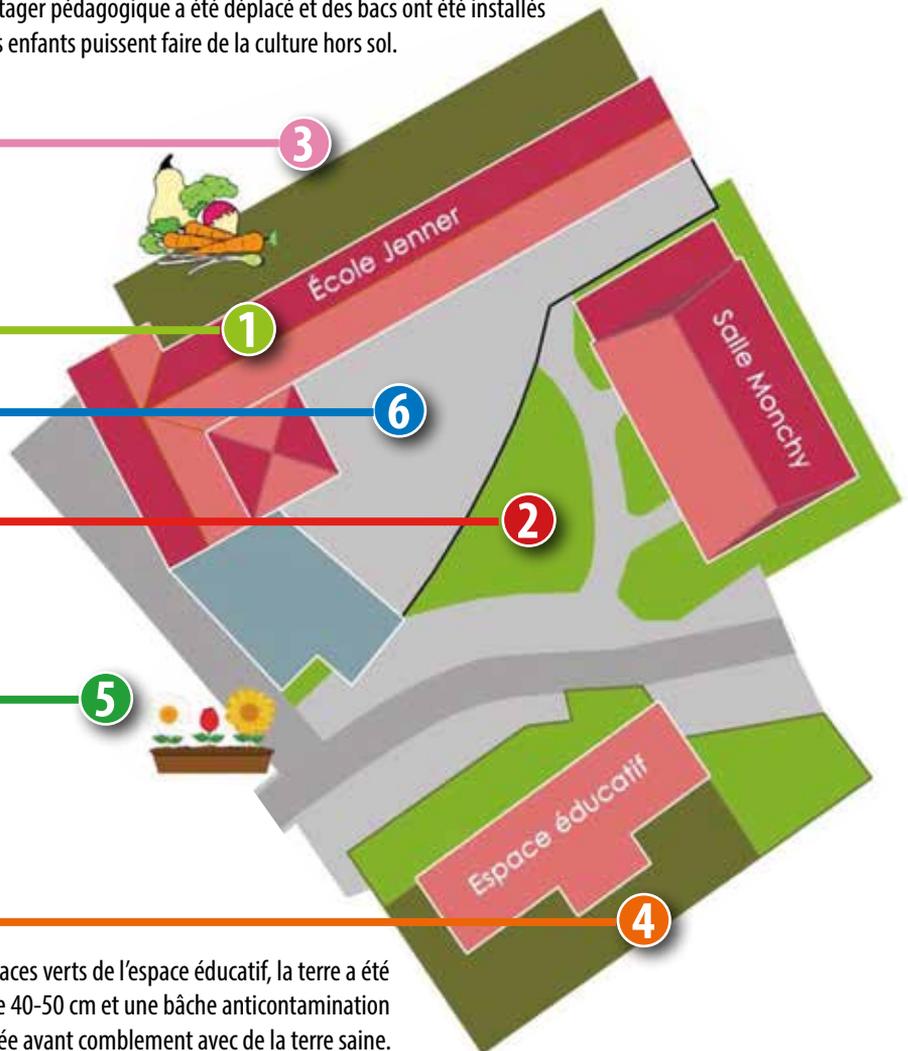
2

5

4 Pour les espaces verts de l'espace éducatif, la terre a été décaissée de 40-50 cm et une bâche anticontamination a été installée avant comblement avec de la terre saine.

5 Des bacs à fleurs ont remplacé les fosses de plantations en terre.

6 La cour est maintenant totalement en enrobés ; les enfants ne peuvent donc plus être en contact avec la terre contaminée.





Les beaux jours s'installent et le Bizardin en a profité pour fêter son 15^{ème} anniversaire. La Caravane de Zouzou, des ateliers créatifs, une visite du jardin, une exposition photos « avant/après », étape du vélo tour des Ajoncs... l'association avait concocté un menu printanier à la hauteur de l'événement.



Malgré un temps maussade, le parc François Mitterrand a accueilli de nombreux enfants le dimanche 1^{er} avril pour la traditionnelle chasse aux œufs de l'Union des Commerçants Hellemmoises.



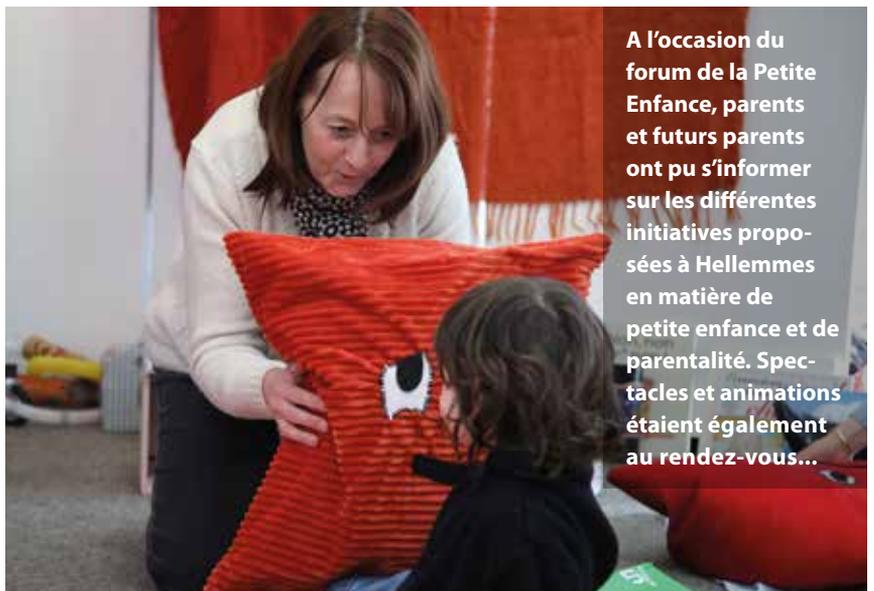
Exposition, spectacles, ateliers, contes et rencontres ont rythmé le festival Histoire d'en lire du 6 au 20 avril. Tête d'affiche de cette 12^{ème} édition, Clotilde Perrin nous a fait partager son univers magique et poétique, pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs parents.



Dirigés par Jean-François Droulez et mis en scène par Christophe Deram, le chœur de chambre Quintessence et l'Orchestre Divertimento ont donné une interprétation de haute qualité de La Vie Parisienne de Jacques Offenbach.



Les associations Barakadon et Des Trucs avec des Gens ont fêté dignement l'arrivée du printemps. L'occasion aussi de signer une convention avec la Mairie de mise à disposition provisoire d'un terrain pour y développer des projets d'agriculture houblonnière hors sol, brasserie artisanale, composteur, ruche, bricolage...



A l'occasion du forum de la Petite Enfance, parents et futurs parents ont pu s'informer sur les différentes initiatives proposées à Hellemmes en matière de petite enfance et de parentalité. Spectacles et animations étaient également au rendez-vous...

< INITIATIVE >

Le Waf, un bar qui a du chien !

Une jeune Hellemmoise de 26 ans, Ophélie POILLON diplômée en Entrepreneuriat à l'IAE de Lille, a créé un bar à toutous qui permet à chacun de prendre une pause-café entouré de chiens friands de caresses et de câlins.

Pas facile d'avoir un chien chez soi quand on habite en ville... Pourtant, beaucoup désirent la présence affectueuse des meilleurs amis de l'homme. Installé rue de la Barre, le Waf est l'endroit rêvé pour satisfaire cette envie.

Pour les mordus du toutou...

C'est en novembre 2016, grâce au financement participatif et au soutien financier des Cigales et du dispositif *Initiative Lille Métropole Sud*, qu'Ophélie Poillion ouvre le Waf.

Wookie la diva, Muffy l'étourdi-roi de la bêtise, Pyme la timide et doyenne de la meute, Marley le joyeux bout en train, Zazou le câlin... Poils ras, longs, raides, bouclés, petits, grands, joueurs et taquins ou calmes et dociles... du yorkshire au labrador en passant par le bouledogue, plus chouettes les uns que les autres, les chiens du Waf sont tous différents mais ont tous un point commun : leur sociabilité et leur gentillesse ! Il faut dire qu'ils sont soigneusement choisis au refuge pour animaux pour leurs qualités et leur comportement avec les humains, notamment les enfants. Elles sont deux à travailler au Waf : Juliette et Ophélie. Deux éducatrices canines sont associées au projet et



proposent des ateliers d'éducation canine ou donnent un coup de main avec les chiens.

Des chiens à caresser sans modération, et plus si affinité...

Ophélie souhaitait « réunir les chiens en manque d'affection humaine et les humains en manque d'affection canine ». Elle est allée bien au-delà et offre une nouvelle vie à des chiens abandonnés en partenariat avec la LPA et Reflexe Adoption. A ce jour, pas moins de 33 chiens ont pu trouver une nouvelle famille grâce au Waf. Leurs photos sont d'ailleurs fièrement épinglées sur un mur qui leur est entièrement dédié. Aujourd'hui, ce sont Neïka, aussi grand que maladroit mais à qui l'on pardonne tout tant il est gentil, et Google, indépendant et très



Le Waf

57 rue de la Barre
à Lille

☎ 09 83 74 60 21

Ouvert le lundi

de 14h à 19h

et du mercredi

au dimanche

de 11h à 19h

(fermé le mardi).



Ophélie POILLION

gourmand, qui sont à la recherche d'un foyer. Ils sont adorables et n'attendent que vous !

Croquettes pour eux, café, thé et gâteaux pour vous !

Au Waf, rien n'est comme ailleurs ! On peut y boire et y manger. On ne paie pas ses consommations à l'unité mais au forfait : vous payez 5 euros l'entrée qui vous donne accès aux boissons. Thé, café et sirop sont à volonté : « C'est comme à la maison, on se sert soi-même et autant de fois qu'on le souhaite ! » Vous pouvez aussi y déguster quelques douceurs mais soyez prudent et ne laissez pas vos gâteaux traîner sur les tables, Google est très gourmand ! Pudding, muffins, cookies, brownies et smoothies sont à 3 euros.

Vous pouvez aussi y bruncher tous les dimanches de 11h30 à 14h. Quiches, croques, crêpes, salades, gâteaux... Un menu végétarien, entièrement fait maison avec des produits frais (20€, boissons et brunch à discrétion / Réservation conseillée).

Lorsque l'on aborde avec elle l'avenir du Waf, la maîtresse des lieux déborde d'énergie, d'idées et d'ambition. A court terme, elle compte développer le volet événementiel de l'établissement avec plus d'ateliers autour de l'éducation canine, de la fabrication de jouets pour chien, de la confection de biscuits et friandises bio, de balades ludiques et autres jeux de pistage dans la parc de la Citadelle situé à deux pas du Waf... Et à plus long terme, même si elle reste discrète sur le sujet, elle laisse échapper que des projets sont à l'étude et qu'il n'est pas impensable de voir d'autres Waf s'installer au-delà de nos frontières locales...

2016

naissance du Waf en novembre

7

Chiens à câliner et avec qui partager de bons moments

33

Chiens adoptés depuis la création du Waf

5

Euros pour profiter de sirops, café ou thé à volonté



Retrouver la totalité de l'article sur la version numérique et sur www.hellemmes.fr

< EMPLOI-JEUNESSE >

Des jeunes volontaires au sein des services de la ville



Vous avez entre 16 et 25 ans et vous avez envie de vivre une expérience personnelle enrichissante en vous engageant au profit de l'intérêt général ? Avez-vous pensé au service civique ?

Collectivités, établissements publics et associations proposent des dizaines de missions et de nombreux postes, pour des durées de 6 à 9 mois. Les volontaires ne remplacent pas des agents. Mais en leur ouvrant la porte vers le monde professionnel et de l'engagement citoyen, la commune leur permet de gagner en confiance, en compétences, et de réfléchir à leur projet d'avenir. Education, culture, solidarité, handicap, environnement, citoyenneté... à vous de choisir votre manière d'être utile et la mission qui vous correspond.

577 € d'indemnité mensuelle

Avec l'agrément de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la mairie d'Hellemmes recrute régulièrement des jeunes volontaires, sans condition de diplôme. Le service civique ouvre droit à une indemnité mensuelle de 467 € financée par l'État, quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat. En plus de cette indemnité, le jeune perçoit de la commune une prestation mensuelle de 110 €.

5 services civiques effectifs

Actuellement, cinq jeunes volontaires sont accueillis au sein des services communaux. Deux postes sont affectés à l'Espace Seniors sur une mission en faveur du lien intergénérationnel et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées, deux autres sont rattachés à l'action sociale sur le volet logement. La cinquième, Estelle (18 ans), est arrivée à l'Espace Jeunes le 7 février pour une durée de 6 mois. Sa première mission est axée sur l'accompagnement du dispositif PACTE récemment mis en place sur la commune.

Le service volontaire européen aussi...

Dans le même esprit, le service volontaire européen (SVE) fait partie du volet jeunesse du programme Erasmus +. Il permet à des jeunes de s'engager dans un pays de l'Union européenne ou ses voisins. Pour y participer, il faut avoir entre 18 et 30 ans et résider régulièrement dans un pays membre de l'Union européenne (ou pays partenaire

éligible). Il n'y a ni condition de diplôme, ni condition de niveau en langue étrangère.

La commune d'Hellemmes accueille depuis quelques jours Fehmi, un jeune palestinien, qui effectue son service volontaire européen pour une durée 3 mois au sein de l'Espace Jeunes.

Retrouver son témoignage sur www.hellemmes.fr.

Pour rappel, au-delà de ces contrats, la commune accueille également en moyenne 15 à 20 jeunes chaque année dans le cadre du dispositif « Jobs été ».

+ d'infos : Espace Jeunes, 31 rue Jules Guesde (03 20 33 32 42)

Frais, indemnités et protection sociale du SVE

L'Union européenne verse une subvention directement à la structure d'accueil. Cette subvention aide à couvrir les frais de séjour (repas, hébergement, formation linguistique) et prend en charge une partie des frais de transport. Le jeune perçoit également une indemnité mensuelle (50 à 160 € selon le pays). En plus de la protection sociale due aux personnes volontaires, le jeune bénéficie de formations, d'un soutien linguistique et d'un tutorat.

< SOLIDARITÉ >



Opération Restos : vous êtes généreux !

Les Hellemmois ont du cœur et ils le montrent. Pour exemple : 350 kilos de denrées alimentaires récoltées au dernier spectacle de la Solidarité.

Grâce à la générosité des participants au Spectacle de la Solidarité, les associations Créartistik et Moulin d'Or, organisatrices de l'événement, ont pu récolter 350 kilos de denrées alimentaires, couches et produits d'hygiène... Le tout a été remis aux Restos du Cœur, contribuant ainsi à la distribution des paniers et à l'élaboration des repas pour les familles démunies. De son côté, la commune a elle aussi souhaité s'associer à la démarche et a organisé une collecte au sein de la mairie, permettant à l'ensemble du personnel communal de participer à cet élan de solidarité. Les fruits de cette collecte ont été remis aux responsables des Restos à l'occasion de la signature officielle de la convention de mise à disposition des locaux situés au parc Engrand.

L'aide alimentaire des Restos du cœur

Dans les Centres d'accueil et de distribution des Restos, l'aide alimentaire permet une aide d'urgence aux plus démunis. Elle représente surtout le point de contact privilégié pour permettre un accompagnement des bénéficiaires vers l'autonomie. Pour recevoir l'aide alimentaire, chaque année les familles s'inscrivent en justifiant de l'insuffisance de leurs ressources. Une fois inscrites, elles reçoivent régulièrement des denrées qui leur permettent de préparer des repas complets et équilibrés pour tous les membres de leur foyer. La distribution tient compte des différentes catégories alimentaires : protéines, féculents, légumes, laitage... S'y ajoutent des produits d'hygiène (savon, dentifrice...) et des produits de base (lait, beurre, huile, sucre, céréales, farine...).



Deux grands moments dans l'année :

- **La campagne d'hiver** : de fin novembre à mars. Durant cette période critique elle permet à chaque famille inscrite, d'assurer 6 à 7 repas par semaine pour l'ensemble de ses membres.
- **La campagne d'été** : de mai à fin octobre. Elle est réservée aux familles inscrites les plus démunies et permet de garder avec celles-ci, un lien indispensable dans leur accompagnement.

A Hellemmes, après plusieurs années passées rue Paul-Lafargue où ils partageaient les locaux de l'épicerie solidaire d'Inserol, les Restos du cœur ont rouvert une antenne au parc Gustave-Engrand (rue Faidherbe). Marc Roth et son équipe de bénévoles y ont assuré les distributions les mardi après-midi et vendredi matin jusque fin mars.

Opération *Un Noël pour Tous* !

L'Association Moulin d'Or et ses bénévoles ont aussi organisé une action de solidarité en faveur des personnes sans domicile fixe de la région.

Cette opération consiste à récolter des « boîtes festives », des petits colis dans lesquels on glisse des denrées pour permettre aux plus démunis de passer de meilleures fêtes. Là encore, grâce à la générosité des Hellemmoises et des Hellemmois, 260 boîtes ont été offertes aux Portes du Soleil, à Capharnaüm, à la Halte Saint Michel, au Pasteur André Schwab et aux Compagnons de l'espoir dans le douaisi. Cette action a été menée en partenariat avec les écoles Herriot et St Joseph, le Sacré Cœur de Mouchin, le personnel d'Auchan Fâches, le Polder, l'Ecole Academy Ballet et la municipalité.

< SOLIDARITÉ >

Un toit à partager...



D'un côté, des personnes âgées isolées, dans des maisons trop grandes, de l'autre, des étudiants ou jeunes travailleurs en recherche de logement. Pour les mettre en relation : « Générations & Cultures » !

Fondé sur ce double constat de l'isolement des seniors et de la crise du logement des jeunes, l'objectif de « *Générations & Cultures* » est de mettre en relation des étudiants ou des jeunes travailleurs à la recherche d'un logement et des seniors souhaitant une présence, un partage des tâches de la vie quotidienne et éventuellement un complément de revenus.

Le senior offre une chambre au sein de son logement. Et en échange, l'étudiant/ jeune travailleur assure une présence régulière et met ses compétences au service du senior, selon ses disponibilités (courses, accompagnement dans ses déplacements, initiation à l'informatique, sortie des poubelles, fermeture des volets, sorties...).

Convivialité et expérience

Chargés de mission et bénévoles de l'association assurent la promotion du dispositif vers

les jeunes et les seniors du territoire, avec l'aide des partenaires mobilisés. Une fois les candidatures validées, les « binômes » les plus harmonieux sont constitués et un engagement tripartite avec convention d'occupation à titre précaire entre le jeune et le senior est signé.

Afin d'assurer le suivi et le bon fonctionnement du dispositif, l'association organise des visites mensuelles au domicile, en présence du binôme (+ entretiens téléphoniques tous les 15 jours). Et pour plus de convivialité et un partage d'expérience, « Générations & Cultures » organise des événements, ouverts à tous, comme des repas sous forme d'auberges espagnoles, des sorties, des formations aux gestes qui sauvent, etc.

> Vous avez plus de 60 ans et êtes intéressé(e) par ce dispositif ? Contactez vite l'association qui répondra à toutes vos questions.

Génération et Cultures
Hélène Kowalkowski,
Tél. 06 40 29 54 26

Témoignage...

A deux pas du centre-ville, au pied du marteau pilon, dans sa maison rue Jules Ferry, Denise Demolliens nous accueille avec un grand sourire. Octogénaire, Hellemmoise alerte, elle héberge depuis 5 ans de jeunes étudiantes moyennant un faible loyer. « Ma motivation première n'est pas le revenu, mais cela permet d'arrondir ma retraite. La raison profonde de cet engagement est de partager quelques instants de convivialité et de pouvoir échanger avec des jeunes, contribuant ainsi à la découverte des subtilités de la langue française ». En effet ces locataires successives étaient d'origine asiatique. « Je préfère les filles dit-elle, nous papotons en cuisine ». « *Mes enfants et mes petits enfants ont chacun leurs obligations et lorsque le soir tombe, c'est rassurant de savoir qu'une personne rentrera. La solitude, ça existe ! Une convention est établie pour un an, mais ce qui nous lie véritablement, c'est le vivre ensemble, la solidarité et l'entraide.* »

Témoignage recueilli
par Gilles Ducrocq
Flash Espace Seniors

< JEUNESSE >

Fonds métropolitain d'aide aux projets jeunes

28% de la population de la métropole lilloise a entre 16 et 25 ans. Le Fonds métropolitain d'Aide aux Jeunes accompagne celles et ceux qui en ont besoin en vue de leur insertion dans la vie active et/ou sociale.

Vous avez entre 16 et 25 ans et êtes motivé mais en situation précaire parce que sans emploi ou en manque d'autonomie. Vous êtes peut-être éligible au Fonds métropolitain d'Aide aux Jeunes.

Pour pouvoir bénéficier du dispositif, il faut dans un premier temps préparer son dossier de demande d'aide individuelle. Pour cela, vous pouvez vous faire assister par le référent avec qui vous êtes en contact régulièrement. Pour les Hellemmois, les informateurs jeunesse du PIJ qui sont en lien régulier avec la Mission Locale, peuvent également accompagner cette démarche (un accompagnement bientôt renforcé avec l'arrivée du club de prévention Itinéraires et donc d'éducateurs spécialisés qui en faciliteront l'accès pour les publics les plus en difficulté).

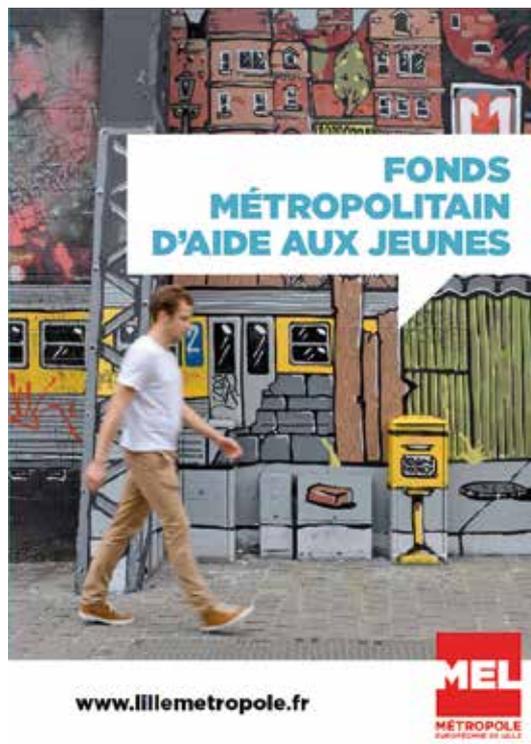
Dans un second temps, la Mission Locale centralise les demandes et vérifie la complétude des dossiers avant de les transmettre pour instruction aux services métropolitains.

Vous trouverez en téléchargement sur le site de la MEL le règlement métropolitain du Fonds d'Aide aux Jeunes. Ce document a pour objectif de présenter les critères d'éligibilité et les conditions d'attribution des aides d'urgence, individuelles et collectives.

> **Pour plus d'informations :**
<http://www.lillemetropole.fr/faj>

Espace Jeunes

31 rue Jules Guesde à Hellemmes
 Tél. 03 20 33 10 13



RAPPEL LEGISLATIF

Jusqu'en juin 2017, le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes était géré par le Département du Nord. Suite à la loi NOTRe du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation de la République et sur décision commune entre le département et la métropole, le dispositif a été transféré pour son territoire, à la Métropole Européenne de Lille. Le Fonds métropolitain d'Aide aux Jeunes est rentré en effectivité au 1^{er} juillet 2017.

La conciliation de justice, c'est simple et gratuit



Problèmes entre propriétaires et locataires, de copropriété, querelles de voisinage, difficultés de recouvrement d'une somme d'argent, contestations d'une facture, etc. Le conciliateur intervient dans de nombreuses affaires civiles et contribue au règlement amiable des conflits.

Mais qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, nommé par la Cour d'Appel. Sa fonction s'inscrit dans un mode de règlement des conflits, simple, rapide et gratuit. Il ne rend pas la justice, il ne dit pas le droit même s'il en a l'expérience, son rôle n'est pas de dire qui a raison. Il réunit les parties pour trouver une solution amiable au litige qui les oppose par le dialogue et la concertation. Lorsqu'un compromis est trouvé, il donne lieu à un constat d'accord écrit, qui engage les parties.

Pour quels genres de conflits fait-on appel au conciliateur de justice ?

Le conciliateur ne peut intervenir dans les litiges avec l'Etat et les collectivités territoriales, dans le droit de la famille, le droit du travail et syndical. En majorité, ce sont des conflits entre propriétaires et locataires. En second lieu il s'agit de problèmes de voisinage : nuisances sonores, végétation débordante,

travaux, vue sur les voisins... Viennent ensuite des conflits liés aux travaux entre particuliers et entreprises : travaux mal effectués, entreprise qui met la clé sous la porte... Puis il y a les conflits dans la consommation : téléphone, achat sur internet... Enfin, il y a les problèmes entre personnes...

Quel avenir pour la conciliation de justice ?

La loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016 permet de saisir le juge de manière simplifiée, sans faire appel à un avocat ou un huissier, pour les petits litiges dont le montant est inférieur à 4000 euros. Ce qui rend obligatoire la tentative de conciliation préalable menée par un conciliateur de justice, à peine d'irrecevabilité de la demande que le juge peut prononcer d'office, sauf dans trois cas :

- si l'une des parties au moins sollicite l'homologation d'un accord ;
- si les parties justifient d'autres diligences entreprises en vue de parvenir à une résolution amiable de leur litige ;
- si l'absence de recours à la conciliation est justifiée par un motif légitime.

Les juges de proximité, qui traitaient les litiges inférieurs à 4 000 €, sont supprimés depuis le 1^{er} juillet 2017, la conciliation devient ainsi un recours obligatoire depuis la loi de modernisation de la justice du 18 novembre 2016.

Le conciliateur de Justice
Christian BAYART
Permanence en mairie sur rdv
Tél : 03 20 41 82 50

5 bonnes raisons de tenter la conciliation



GRATUIT



DROITS PRÉSERVÉS



RAPIDE



ACCORD OFFICIEL



SANS ALEAS

GRUPE SOCIALISTE & PERSONNALITES

Le budget 2018 de notre Commune, qui a été voté par la Majorité Communale le 23 janvier dernier, est dans la continuité du travail et des propositions faites aux Hellemmoises et Hellemmois en 2014. Ce budget rappelle les priorités que nous nous étions fixés dans les domaines de l'éducation, la solidarité, la vie associative, sportive et culturelle, la jeunesse, en direction de nos seniors mais aussi le cadre de vie afin de favoriser le mieux vivre ensemble sur notre Commune. Il est fidèle à nos engagements avec le lancement des travaux pour la construction du nouveau groupe scolaire Rostand sur le quartier de l'Épine et la réalisation de la future médiathèque près du centre-ville. Ce budget est marqué par une augmentation de notre investissement pour l'amélioration de notre cadre de vie.

Cette année encore, nous avons fait le choix budgétaire de maintenir le même niveau de subvention à l'ensemble de nos associations culturelles, sportives et qui interviennent au niveau social car il nous paraît important de les soutenir dans leurs activités pour toujours favoriser le mieux vivre ensemble.

Nous poursuivons notre engagement en direction de nos deux quartiers prioritaires inscrits en Politique de la Ville, Dombrowski et l'Épine, avec la nouvelle programmation 2018 qui se situe dans la continuité du travail engagé avec l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs sur ces deux quartiers. Nous avons présenté notre projet Jeunesse qui va se décliner autour de 3 axes majeurs pour la période de 2018/2023 et lancer le Projet Associatif Citoyen Temporaire d'Engagement (PACTE) destiné à l'ensemble des hellemmois âgées de 16 à 25ans.

Vivian RINGOT

Adjoint au Maire

Groupe Socialiste et personnalités

GRUPE COMMUNISTE & CITOYENS

Question à Mme Boisard (LR).

Notre groupe politique profite de la tribune pour alerter l'ensemble des Hellemmoises et des Hellemmois quant à l'avenir de notre commune pour laquelle Mme Boisard souhaite la fusion totale pour devenir un quartier lillois.

Mme Boisard, votre proposition, un peu dure à avaler, n'est pas du goût du PCF et je doute qu'elle le soit pour nos concitoyens.

Compte tenu de votre position, pourquoi, à chaque élection, vous présentez-vous pour être Maire d'Hellemmes ? Etes-vous consciente du mal que vous faites à notre commune et à ses habitants ? Peut-être ne vous sentez-vous pas concernée ? Car il est vrai que vous n'habitez pas Hellemmes !

En ce qui nous concerne, nous souhaitons renforcer l'association avec Lille et Lomme, mais surtout pas de fusion. Se rencontrer, échanger, être à l'écoute et près des citoyens : c'est cela le Vivre ensemble ! Je vous rappelle que si Hellemmes est associée à Lille et Lomme, c'est le résultat d'un vote démocratique que l'on se doit de respecter ! Pour votre information, ça s'appelle le suffrage universel !

Vous pouvez compter sur le Groupe Communiste et Citoyens pour défendre la liberté d'expression politique des Hellemmoises et des Hellemmois !

Roger MALY

Adjoint au Maire

Groupe Communiste et citoyens

LES ECOLOGISTES D'HELLEMES

Non à l'obsolescence programmée

L'obsolescence survient quand on ne peut plus utiliser un matériel, en panne trop fréquemment ou sans possibilité de mise à jour des logiciels. Elle est programmée quand le fabricant a décidé de réduire intentionnellement cette durée de vie pour pousser à un nouvel achat. Depuis la loi sur la transition énergétique et pour éviter le gaspillage de matières premières et d'énergie, c'est un délit. On compte sur la vigilance des consommatrices et consommateurs qui pourront changer leurs habitudes d'achat en se renseignant sur les durées de vie optimales*, en acceptant des objets un peu moins « à la mode » voire en se formant à la réparation dans un des nombreux « Repair Café » qu'on trouve à proximité.

* par exemple, 10 ans pour un téléviseur, 12 ans pour un téléphone portable

Julien LECAILLE

Conseiller communal délégué

Les élus écologistes d'Hellemmes

HELLEMES BLEU MARINE

Après le compteur intelligent d'électricité, suivront le compteur de gaz (Gazpar) et celui de l'eau...

COMPTEUR LINKY ce que vous devez savoir :

- aucune directive européenne n'impose le déploiement des compteurs communicants
- ce compteur fonctionne en CPL, par nature radiative, or nos installations électriques vont transformer tous nos fils et appareils en émetteurs d'ondes nocives
- les ondes électromagnétiques sont classées depuis le 31/05/2011 par l'OMS dans le groupe 2B possiblement cancérogènes
- vous paierez ce compteur dans vos factures, votre consommation augmentera aussi à votre insu, les risques de surtension électriques (incendie, pannes) sont exclus en responsabilité civile de toutes les compagnies d'assurance
- les renseignements transmis sur votre façon de vivre sont une nouvelle atteinte à vos libertés

Vous pouvez le refuser sans crainte, rejoignez les associations sur le net pour vous aider.

Jean-Rémy DUMESNIL

Conseiller communal

Hellemmes Bleu Marine

LES GENS D'HELLEMES

Le Chapitô. Saison 2

Rappel de la saison 1 : une convention est signée entre la mairie d'Hellemmes et la SAS Divan. Elle prévoit l'installation d'une structure dédiée au

spectacle et à l'événementiel dans le Parc Engrand. Des Hellemmois mécontents : absence de concertation, choix d'un parc public ! Un collectif Vivons le parc Engrand se constitue pour dialoguer avec la mairie et veiller au respect de la loi. Le maire permet alors l'accès au parc jusqu'alors fermé au public. Quid du permis de construire ?

Saison 2 : le permis de construire est refusé, le Chapitô est déjà installé et fonctionne sans entrave. Installer et exploiter une telle structure sans permis de construire, c'est possible? Si une seconde demande est en cours c'est sans doute pour la forme puisque rien n'empêche l'activité du Chapitô à ce jour. Des plaintes de riverains pour nuisances sonores remontent au collectif qui s'en émeut auprès de la mairie. Le maire nous promet un audit du bruit.

A venir dans la saison 3 : Vivrons-nous dans cette ultime saison un revirement inespéré?

La prise en compte par notre maire de la réglementation et l'écoute (avant qu'ils ne perdent l'ouïe) de riverains importunés par le bruit d'un Chapitô mal insonorisé ? Les oiseaux, quant à eux, dorment sous leurs deux ailes... A suivre, sur les pages Facebook Les Gens d'Hellemmes et du collectif Vivons Engrand.

Gisèle HUBERT

Bernard JOLY

Virginie DELETTE

Les Gens d'Hellemmes

www.lesgens-hellemmes.org

UNION POUR HELLEMES

Pour une sécurité durable à l'Épine et partout à Hellemmes

Samedi 17 février dernier, un article Voix du Nord dans la rubrique « Les Échos de la Déesse » venait de faire que «ça ne deale plus» dans le quartier de l'Épine à Hellemmes. D'après ce que relate la presse, les travaux menés seraient la raison d'un calme temporaire sur le «shit boulevard». Les Hellemmois qui vivent dans le quartier de l'Épine ont-ils le droit à la sécurité uniquement lorsqu'il y a des travaux ? Qu'en sera-t-il lorsque ces travaux seront terminés ? Les dealers reprendront-ils leur place dans ce quartier et feront la loi comme auparavant ?

Pour les habitants du quartier de l'Épine, mais aussi pour l'ensemble des Hellemmois, nous demandons à la municipalité de prendre ses responsabilités et de les protéger. Les incivilités et les actes de délinquance se multiplient dans nos quartiers. Depuis 2008, nous demandons qu'une police municipale formée et armée soit créée et qu'un parc de vidéo-protection soit déployé sur la commune. Pour nous, la sécurité des Hellemmois est une priorité !

Caroline BOISARD

Erika COUPOIS

Union pour Hellemmes

Envie de bouger...



CULTURE

LA VIOLENCE DES POTICHES

Par la Cie "J'ai raté l'Autobus"

Vendredi 20 avril à 20h

Le Kursaal, 135 rue Roger Salengro

GEORGES MARCHAIS : L'EXPO

Exposition proposée dans le cadre du 20^{ème} anniversaire de la mort de Georges Marchais

Du 20 avril au 2 mai

Espace Marx, 6b rue Roger Salengro

TAILLEUR POUR DAMES, DE FEYDEAU

Théâtre par la Cie "Babel Oued"

Dimanche 22 avril à 16h

Le Kursaal, 135 rue Roger Salengro

CONCERT ELECTRO-FUNK

SAE, dans le cadre du festival OKLM

Samedi 28 avril à 20h

Le Kursaal, 135 rue Roger Salengro

EXPO - IL Y A 50 ANS, MAI 68

Exposition présentée par la Mémoire d'Hellemmes

Le 3 et 4 juin (vernissage le 2 à 18h30)

Espace des Acacias, Pl. Hentgès

ANIMATION

CARNAVAL D'HELLEMES

Animations, cortège, goûter géant,...

18 avril, à 14h30 (maquillage à partir de 13h30)

Ecole Herriot, Pavé du Moulin

EXPO-VENTE D'ARTICLES TEXTILES

Par l'association "Arts de la Mode"

Mercredi 25 avril, de 14h à 18h

Rue de la Ville de Naumburg à l'Epine

MARCHÉ AUX FLEURS

Dimanche 29 avril, de 10h à 18h

Rue de la Ville de Naumburg à l'Epine

SALSA LOCO - LILLE 3000 OLA CUBA !

Fiestas latinas. Venez danser au son de la cumbia, de la salsa et du merengue !

Samedi 5 mai à 11h

Marché de la Place Hentgès,

VIDE-GRENIER DE PRINTEMPS

Organisé par l'association des Supporters de l'ASH football

Dimanche 6 mai, de 8h à 15h

Rues Chanzy et Roger Salengro

FÊTE CHAMPÊTRE

Jeux, animation musicale, stands associatifs, petite restauration,...

Dimanche 20 mai, de 11h à 18h

Parc Bocquet



HELLEMES EN FAMILLE

Ateliers, jeux, démonstrations et stands associatifs autour de la petite enfance, de la famille et du sport

Samedi 9 juin, à partir de 14h

Complexe sportif Arthur Cornette

17 rue du Progrès

SPORT

MINI TOUR CYCLISTE

Circuit : J. Jaurès, F. Mathias, Innovation, Chanzy

Organisé par l'ASH Cyclisme

Mardi 8 mai, de 8h à 14h

TOURNOI DE FOOTBALL U12 & U13

Organisé par l'ASH Football

Dimanche 20 et lundi 21 mai

Complexe sportif A. Cornette

17 rue du Progrès

GALA DE NATATION SYNCHRONISÉE

Organisé par les Ballets aquatiques Hellemmois

Samedi 2 juin

Piscine Tournesol, Complexe sportif A. Cornette

17 rue du Progrès

TOURNOI DE VOLLEY-BALL

Organisé par l'ACHVB

Dimanche 3 juin

Salle Delannoy, Complexe sportif A. Cornette

17 rue du Progrès

GALA D'ACROGYM

Organisé par l'Amicale Laïque de la Barrière

Dimanche 10 juin

Gymnase Lartillier, Complexe sportif A. Cornette

17 rue du Progrès

CITOYENNETE

CONSEIL COMMUNAL

Séance publique

Mardi 12 juin, à 19h

Espace des Acacias, pl. Hentgès

SOUVENIR

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

73^{ème} anniversaire de la libération

des Camps de concentration

Dimanche 29 avril, à 10h30

Place de la République

COMMEMORATION - ARMISTICE de 1945

73^{ème} anniversaire de la Victoire des Alliés sur

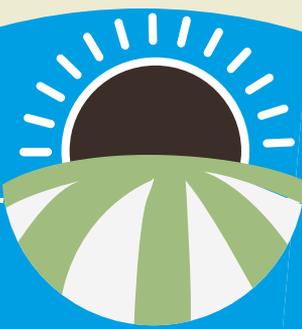
l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe

Mardi 8 mai à 10h30

Place de la République



Retrouvez toutes les infos
sur www.hellemmes.fr



FÊTE CHAMPÊTRE

**DIMANCHE
20 MAI 2018
12H - 18H**

PARC BOCQUET / HELLEMES

EN CAS DE MAUVAIS TEMPS : ESPACE DES ACACIAS

**ANIMATIONS : YVON DELANNOY - CLAUDE ESTEVE - ACCORDÉON LM PAS TOI ?
ORCHESTRE D'HARMONIE D'HELLEMES
ORCHESTRE DES ENFANTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE - UNIK STAR
DÉMONSTRATIONS - JEUX - STRUCTURES GONFLABLES - TOUR DE GRIMPE...
RESTAURATION - BUVETTE**

AVEC LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS HELLEMMOISES

RENSEIGNEMENTS : 03 20 41 82 98

WWW.HELLEMES.FR

**Hellemmes**
la ville à vivre